

Aide-mémoire pour votre adhésion à la Soproq

Découvrez les éléments à ne pas oublier lors de la préparation de votre adhésion en ligne sur le portail Octave

Qui peut adhérer ?

Tout producteur ou titulaire des droits d'auteur sur des enregistrements sonores ou des vidéoclips peut adhérer à la Soproq, peu importe son statut ou sa forme juridique, sa citoyenneté ou son lieu de résidence.

Comment adhérer ?

Vous pouvez devenir sociétaire de la Soproq en suivant 4 étapes faciles. Dans la mesure où le contrat est rapidement retourné à la Soproq, l'inscription peut être complétée à l'intérieur d'un délai de 24 à 48 heures ouvrables suivant la demande.

Une fois les étapes complétées, vous serez en mesure de consulter de façon sécuritaire votre répertoire, effectuer de nouvelles déclarations, voir les litiges à votre dossier, recevoir vos relevés de paiement, etc.

Étape 1

Créer votre profil et votre mot de passe pour activer votre compte sur le portail [Octave](#)

Étape 2

Remplir et soumettre en ligne le formulaire d'adhésion avec la possibilité de sauvegarder à tout moment

Étape 3

Une fois votre adhésion validée, télécharger, imprimer, signer et téléverser votre contrat

Étape 4

Une fois votre contrat validé, la Soproq activera les fonctionnalités de votre compte

De quelles informations avez-vous besoin pour adhérer ?

- Genre
- Prénom, Nom
- Langue
- Adresse courriel
- Téléphone(s)
- Adresse postale
- Informations bancaires

INDIVIDU

- Nationalité
- Date de naissance
- Numéro d'assurance sociale
- Résidence fiscale

ENTREPRISE

- Nationalité
- Date de fondation
- Numéro d'entreprise du Québec
- Résidence fiscale

Des questions ? Besoin d'assistance ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à info@soproq.org ou par téléphone au (514) 842-5147, poste 2. Le service aux sociétaires est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.